

MINISTERE DES MINES
ET DE L'ENERGIE

SECRETARIAT GENERAL
DU MINISTERE DES MINES
ET DE L'ENERGIE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail + Démocratie + Paix

82/520 du 2/6/1982
DECRET N° /MME-SGMME Portant titularisa-
tion au titre de l'année 1981 des Ingénieurs
stagiaires cadres de la catégorie hiérarchie I
des Services Techniques (Min

VISAS :

DFP

LE PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des
fonctionnaires ;
Vu la loi 25/80 du 13 novembre 1980 portant amendement de l'article
47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
Vu le décret 60-90 du 3 Mars 1960 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A des services Techniques ;
Vu le décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62-197 du 5 Juillet 1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3 février 1962 portant
statut général des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62-198 du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hié-
archie-I ;
Vu le décret n° 63-81 du 26 mars 1963 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les
fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
Vu le décret n° 65-170/FB-BE du 25 Juin 1965 réglant l'avan-
cement des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 74/470 du 31 décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 80/644 du 28 décembre 1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le rectificatif n° 81/016 du 26 janvier 1981 au décret n° 80/644
du 28 décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le décret n° 81/017 du 26 janvier 1981 relatif aux intérimaires des
membres du Gouvernement ;
Vu le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire
d'avancement réunie en date du 2 Novembre 1981 ;

DECRETE :

ARTICLE 1er : Les Ingénieurs stagiaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services techniques (Mines) dont les noms suivent, sont titularisés et nommés au 1er échelon de leur grade, indice 830.ACC néant.

MM. MALANDA Clément-Bruno..	P.c	du 10-10-81	(SGMME)	
MATONGO Rufin.....		P.c	du 17-10-81	(SGMME)	
DIAKUBUKA Egide		P.c.	du 4- 9-81	("-)	
MOULOUDOU François		P.c	du 21-3 - 81	(Direction des E.C.)	
MBIKA-MBAKOU		P.c	du 11- 1 -81	("- -"	"-)
NGANGOUE Charles		P.c	du 45-10-81	("- -"	"-)
BAKANGA Jean		P.c	du 16-10-81	("- -"	"-)
LABARRE Nicolas Pascal.....		P.c.	du 20-10-81	("- -"	"-)
NDINGA Pascal		P.c	du 12-2-81	(Industrie)
IBATA Jean		P.c	du 12-12-81	("- -"	"-)
MIKOMBO Righos Patrice		P.c	du 14- 1-81	("- -"	"-)
SAMBA Jean Marie		P.c	du 16-10-81	(Recherche Scient.)	
GOMA Philippe.....		P.c	du 16-10-81	("- -"	"-)
NGOT-KONGOLO Joseph Christian		P.c	du 22- 1-81	(SOCOREM)
MAYOMBO Rigobert		P.c	du 10-10-81	("- -"	"-)

ARTICLE 2 : Le présent arrêté qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré publié au J.O.R.P.C. et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 2 Juin 1982.

P. Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre des Mines et
de l'Energie

R.A D A D A.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail
et de la Prévoyance
Sociale,

B.COMBO-MATSIONA

AMPLIATIONS

J.O.R.P.C.	2
DGTFP.	2
DCF.	2
DB.SOLDE.	4
MINI.FINANCES	1
MME.	3
SGMME.	3
SGCM/EC...	3
DEC.	2
DGI.	2
RS.	2
SOCOREM.	2
INTERESSES	15
DOSSIERS	15